

L'impératif sert à donner un ordre , un conseil ou exprimer une interdiction .

Ex : prends ton blouson !

Ecoute bien .

Ne traverses pas en courant !

L'impératif ne se conjugue qu'à 3 personnes et le pronom sujet n'est pas exprimé .

Ecoute ce conseil . (2^e personne du singulier)

Ecoutons ce conseil . (1^{ère} personne du singulier)

Ecoutez ce conseil . (2^e personne du singulier)

Au présent de l'impératif , les terminaisons sont les mêmes qu'au présent de l'indicatif sauf à la 2^e personne du singulier pour les verbes du 1^{er} groupe (ER) + offrir , ouvrir, souffrir, savoir et aller qui ne prennent pas de S .

ex : joue . Offre . Ouvre. Souffre . Sache .Va .

Si un verbe du 1^{er} groupe est suivi de y ou en , il prends alors un S à la 2^e personne du singulier .

Ex . Manges- en ! Vas - y !